



Volontariat

Octobre-Novembre-Décembre 2019

VOL. XXXVIV N° 4

PERIODIQUE TRIMESTRIEL PUBLIE A PONDICHERY

AGREATION : P 204142
EDITEUR RESPONSABLE:
Belgique : J. Magnée
Thier de la Fontaine - 67
4000 Liège Dépot : Liège X



Site Internet FR: www.volontariat-inde.org
Site Internet EN: www.volontariat-inde.com
E-mail Pondichéry: volont@volontariat.in
E-mail Shanti: ateliershanti@volontariat.in
Page Facebook: www.facebook.com/volontariat

BY AIRMAIL



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Editorial

Amies, Amis,

Est-il croyable qu'une année se soit passée ? Et que nous travaillons toujours et encore à servir celle, celui qui est loin d'avoir le « nécessaire ».

Pour ma part, l'âge aidant, je suis en France pour un peu de temps ! ! Sûrement je rencontre plus mes enfants et mes petits-enfants, que je ne voyais vraiment pas beaucoup !

De 1962 jusqu'à présent, j'étais pondichérienne et maintenant je suis toulousaine - impossible de comparer, d'autant qu'ici je connais bien moins de monde ! La vie en Europe a bien des facilités, mais aussi d'anicroches...!

Ma famille est là - combien d'années y ai-je pensé sans les voir ? Pour moi, le plus important c'est, après tant et tant d'années, d'être maintenant matin et soir auprès de celui qui est ma moitié ! C'est de

voir mes enfants et mes petits-enfants et aussi reconnaître que bien des choses sont assez loin.... pour moi!

Toulouse est magnifique et j'ai encore du chemin à faire pour la connaître, mais l'Inde et surtout Oupalam sont et resteront toujours mon univers.

Ne parlons pas de la beauté de l'Inde, mais cherchons ensemble à déterminer ce qui est le de mieux pour celles et ceux qui, à OUPALAM, sont loin des avantages d'être en Europe.

Pour moi la vie du Volontariat à Oupalam est présente tous les jours ! Ce qui se fait à l'atelier Shanti, à la ferme, à Souriya et bien sûr à Oupalam, reste mon souci journalier!

Pour que le Volontariat arrive à faire face à ses nombreux besoins, beaucoup de personnes nous aident!

Malheureusement la vie va et vient, Nicole Darriet, amie du Volontariat et bien efficace vient de nous quitter ! Elle souffrait d'un cancer. Vous pourrez lire l'article qui lui est consacré dans ce journal, c'est le comité de Paris dont elle était la Présidente qui nous en a fait part!

A vous qui me lisez je désire exprimer ce qui est tellement vrai pour moi: je voudrais que chacune, chacun soit heureux, ce qui veut dire d'abord d'être en paix. Que ce soit à Oupalam ou en Europe.

Aussi je voudrais, au nom de tous les membres du Volontariat, exprimer nos vœux de

Bonne et Heureuse année 2020

Que celle-ci soit pleine de paix pour chacune, chacun et ainsi la joie sera dans notre cœur, toute l'année.

Madeleine

Erreur :

Il ne vous aura sans doute pas échappé que le précédent journal du Volontariat portait le N°4, période Octobre-Novembre-Décembre 2019 ALORS qu'il était le N°3 de Juillet-Août-Septembre 2019 !

Eh Oui ! toutes mes excuses, cette erreur a été découverte par l'abbé Magnée lorsqu'il a reçu en Belgique son paquet de 1300 exemplaires qui est étiqueté et timbré chez lui pour tous les abonnés, donateurs, marraines, parrains de Belgique.

Mais il était trop tard pour rectifier, trop coûteux pour recommencer le tirage de 2600 exemplaires, nous avons de plus commencé les envois postaux vers les abonnés des comités français Et finalement ce n'était pas préjudiciable au contenu des articles !

Vous recevez donc aujourd'hui le vrai N°4 du dernier trimestre 2019. Bonne lecture.

Arnaud

Nicole nous a quittés

La présidente de notre Comité de Paris, Madame Nicole DARRIET, nous a quittés le 3 décembre 2019, à l'âge de 68 ans.

Nous avons tous en tête et dans le cœur l'image d'une combattante au sens le plus noble de ce mot. Elle a déployé toutes ses forces et sa volonté pour combattre, jusqu'au bout, la maladie.

Nous garderons en mémoire l'intensité de son engagement pour le Volontariat, ses convictions qui n'ont jamais faibli, pour oeuvrer et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis.

Ceci, aussi bien vis à vis des enfants au travers des parrainages ou des structures d'accueil pour les jeunes des rues (centres NilaiIllum et Souriya) et les familles en détresse, que des personnes âgées pour lesquelles elle avait une attention toute particulière (centre AmaidiIllum).

Sans omettre son énergie à soutenir et développer l'atelier Shanti.

Elle laisse un vide immense en chacun d'entre nous.

Nous poursuivrons son oeuvre avec tout le coeur et la conviction qu'elle aurait voulus.

Reçu de Marc Houdart. Comité de Paris

Rapport d'inspection de Souriya

Cet article, tiré d'un rapport de Paul Antony, concerne le contrôle exercé par le gouvernement de Pondichéry sur le programme Souriya. Ce contrôle s'exerce aussi sur le programme Nila Illum.

Toutes les structures accueillant des jeunes, gérées par des organisations sociales, publiques ou privées, doivent recevoir une licence du service de protection sociale de Pondichéry. De l'admission à l'achèvement des études, le gouvernement contrôle leurs activités en se référant aux lois qui concernent les jeunes mineurs et sur la loi « POCSO » contre les atteintes sexuelles. [Cette loi POCSO a été récemment modifiée pour introduire la peine de mort pour les auteurs de viol d'enfants de moins de 12 ans.]

Au cours des deux dernières années, il est devenu très compliqué de gérer des maisons d'enfants comme Souriya Home et Nila illum. C'est le même cas avec toutes les autres structures de Pondichéry qui accueillent et hébergent des mineurs. En effet, afin de protéger ces jeunes, le gouvernement exige le respect de lois et de règlements draconiens. Les documents divers, comptes, papiers, bâtiments, etc. deviendraient presque plus importants que les soins aux enfants et la satisfaction de leurs besoins.

Presque tous les mois, des inspections, sans information préalable, ont lieu de la part de Services du gouvernement de Pondichéry : Comité d'action sociale infantile (C.W.C.), Département de la santé, Département des lois, Comité d'inspection de l'État, Comité d'inspection centrale, Audit social, etc.

Pour gérer le Centre Souriya, nous devons maintenir 15 types de dossiers, 13 types de personnel, une cuisine séparée avec menu différent de celui des autres programmes, disposer d'un véhicule de transport avec chauffeur, personnel assurant la sécurité, veilleur de nuit, comptes bancaires séparés, etc. Chaque mois, nous devons communiquer au département du bien-être social (C.W.C.) les détails de l'admission, de la sortie, des salaires versés, des cartes d'identité des personnels (Aadhaar), des comptes bancaires, des dépenses effectuées, les procès-verbaux des réunions du comité de gestion, des réunions du comité des enfants (?).

Rien qu'au cours du mois de novembre, il y eut 4 inspections pour Souriya Home : le comité Child Puraskar, le comité d'inspection de l'État, le comité de protection de l'enfance. La dernière fut menée par un juge et des avocats, représentant le gouvernement central. De très nombreuses questions nous ont été posées, portant sur le bâtiment, le maintien de l'ordre et de la propreté, le suivi médical, la gestion administrative, la nourriture, etc. Comme nous avons correctement tenu le maximum de registres, l'inspection s'est bien passée, sauf quelques remarques mineures, et n'a duré qu'une heure !

Comme vous pouvez le constater, le gouvernement de Pondichéry a mis les moyens pour éviter au maximum ce qui s'est passé (ou peut encore se passer) dans d'autres structures de l'Inde, publiques et privées, d'enfants maltraités, parfois discriminés du fait de leur origine sociale, de jeunes filles abusées sexuellement et forcées à la prostitution, etc. On peut regretter toutefois que certains règlements sont parfois poussés à l'extrême jusqu'à l'absurdité et pourraient nuire au bien-être de l'enfant accueilli.

Programme de Kilinjikuppam. Rapport annuel 2019

Aujourd'hui deux ans se sont écoulés depuis la décision du Volontariat d'aider le village de Kilinjikuppam, dans sa partie occupée par des familles hors caste. Toutes les actions prévues avec les villageois ont été démarrées.

Classes du soir

Elles fonctionnent maintenant avec environ 90 enfants des classes primaires et secondaires. Pour les encadrer nous avons recruté deux jeunes filles, étudiantes, issues du même village. Nous avons déjà remarqué de nets progrès dans les résultats scolaires des enfants dans leurs classes respectives. Un toit recouvert de tôle galvanisée a été monté devant la crèche afin de recevoir les enfants du soir dans de bonnes conditions. Tous ont un goûter avant de commencer leur cours du soir.

Les enfants sont répartis en deux groupes en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire : le premier accueille les enfants du primaire tandis que le second, un peu plus tard, reçoit les plus grands. De plus ils reçoivent une initiation à l'anglais et à la lecture de poèmes anciens en tamoul, tout nouveau pour eux !

Activités extrascolaires

Comme les enfants d'Oupalam, ils reçoivent aussi des formations dans différentes autres disciplines. Ainsi le karaté a du succès, ils ont déjà participé à plusieurs compétitions et ont gagné des Prix. Certains font du « silambam », art martial traditionnel qui se pratique avec des bâtons. D'autres suivent des cours de danses traditionnelles ou folkloriques.

Crèche et nouvelle cuisine

Une crèche avait démarré depuis plus de 1 an, mais comme nous ne pouvions pas servir de repas, elle ne fonctionnait que par demies journées. Avec la construction d'un petit bâtiment en dur à côté de la crèche, inaugurée le 23 septembre 19, les responsables disposent maintenant d'un ensemble cuisine/réserve qui leur permet de préparer un repas à midi, du lait chaud, etc. Aussi, actuellement, les 17 petits sont accueillis chaque jour du matin au soir (et laissent ensuite la place aux cours du soir). Les mamans du village qui travaillent sont contentes de nous les confier pour toute la journée.

Le local de la crèche est équipé d'une télévision et d'un système audio qui peut servir aussi bien aux petits de la crèche qu'aux activités extrascolaires.

Eau potable

Dès le début de notre engagement à Kilinjikuppam, nous avons constaté que le problème de l'eau potable était crucial pour ce village, c'est pourquoi une de nos premières actions avait été d'effectuer un forage dans la nappe phréatique et de l'équiper d'une pompe. L'analyse de l'eau avait malheureusement

montré qu'elle était trop chargée en sels divers pour être digeste (comme celle de TTK). Le Volontariat a donc acheté un système de purification par osmose inverse (R.O. System 500l/h). A la sortie de cet appareil, l'eau obtenue et analysée est tout à fait potable. Par chance, la nappe phréatique n'était pas contaminée par des substances pathogènes.

Cette eau est utilisée aux besoins de toutes nos activités, mais aussi nous en faisons profiter les familles du village. Chacune peut en avoir 20l/jour contre une modeste contribution qui nous permet d'employer, à temps partiel, une femme handicapée du village et d'assurer un entretien journalier du système.

De plus fournir une eau « propre » est très important pour la santé des petits et des grands. Cela permet à des familles pauvres de bénéficier de cet avantage et à nos travailleurs sociaux de faire de l'éducation à la santé et l'hygiène.

Hygiène

Le Volontariat accorde une grande importance à la santé des enfants et de leurs familles. Un contrôle régulier est fait par la responsable du programme, elle-même infirmière. Déjà en 2018, des dentistes avaient organisé un camp: tous les enfants avaient été examinés, les cas sérieux (caries, orthodontie, etc) avaient été traités à notre cabinet dentaire d'Oupalam. De même en octobre, un médecin a examiné les enfants de la crèche et du soutien scolaire: il a trouvé de nombreux cas d'enfants en sous-poids, quelques-uns en sur-poids, des enfants souffrant d'anémie, mais surtout beaucoup avaient les oreilles bouchées par le cérumen (un quart des enfants examinés en souffraient)! Une campagne pour les yeux a été organisée avec un hôpital de la ville et a diagnostiqué plusieurs cas d'enfants devant porter des lunettes et quelques-uns où un examen plus approfondi était nécessaire.

Dans le village aussi, beaucoup est à faire pour l'hygiène et donc la santé, ainsi aucune maison n'a de toilettes, les défécations se font « derrière les arbres ou dans le champ ». Il n'y a pas d'eau publique, aucun drainage des eaux usées. Avec l'eau potable, le Volontariat a fait un premier pas. La sensibilisation des enfants et adultes aux causes de maladies et de décès est aussi une étape, mais il faut passer à une pratique régulière de nettoyage du village, déblaiement des ordures en y impliquant les jeunes, le futur passera par eux.

Initiation à l'informatique

C'est le prochain programme que nous voudrions lancer pour les scolaires du village. En plus d'être « dans le vent », c'est un moyen, pour beaucoup, de trouver un emploi stable, nous en avons l'expérience à Oupalam depuis des années. La classe d'informatique sera installée sur le toit en terrasse du nouveau bâtiment, celle-ci sera fermée, couverte et sécurisée. L'installation électrique est prête et le Volontariat a les fonds pour acheter le matériel. C'est donc pour bientôt !

Tout cela n'aurait pas été possible sans votre aide, ponctuelle ou régulière, individuelle ou à travers les différents comités du Volontariat, le Jumelage avec la Communauté Emmaüs de Toulouse. Soyez-en toutes et tous remercié e s.

Merci aussi aux auteurs du rapport, source d'inspiration et guide pour cet article.

Témoignage

Un sixième séjour au Volontariat et toujours le même enthousiasme !

Mon histoire avec le Volontariat a commencé en 2014 lorsque j'ai rencontré des bénévoles du Comité de Toulouse.

Compte tenu de mon éloignement géographique de Toulouse, il m'était difficile de participer aux actions liées aux ventes des produits élaborés par l'atelier Shanti. C'est donc lors de séjours réguliers à Pondichéry que je m'efforce de mener des missions utiles pour le comité de Toulouse et sa section parrainage.

J'ai voulu compléter mon aide au Volontariat, en accord avec le comité, en soutenant et en recherchant des financements pour des projets proposés par le directeur Sendil Coumarane et ses assistants : des projets utiles ayant des résultats rapides et probants.

Que dire de ces séjours au Volontariat: on y est accueillie, acceptée, solidement impliquée, on partage la même réalité, des valeurs communes, des objectifs semblables, et on a ce sentiment d'appartenance à une même famille !

Je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé au financement de ces projets, famille et amis. Merci pour votre confiance, merci pour votre implication, merci pour votre générosité.

Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible !

Voici quelques-unes des réalisations de ces 4 dernières années :

Grâce aux dons collectés nous avons pu, en 2016, financer l'achat d'une pompe pour la ferme, refaire l'éclairage de l'école des devoirs.

En 2017, les dons ont été utilisés pour acheter le bois pour faire fabriquer à la menuiserie du Volontariat 24 bureaux qui ont permis d'équiper 3 salles de classe. Ce projet a également permis d'impliquer et de motiver les garçons de Souriya qui y sont en apprentissage.

En 2018 l'aménagement de 3 autres classes de l'école des devoirs a été décidé. Les fonds ont été collectés, les bureaux fabriqués et de nouvelles salles de classe équipées.

En 2018 un nouveau projet est lancé (école des devoirs et crèche) dans le village de Kilinjikuppam à 15 kms de Pondichéry. Nous avons pu grâce aux dons participer au financement du programme d'eau potable (forage, achat de la pompe et construction du bâtiment qui abrite aujourd'hui sanitaires et cuisine).

En 2019, nous avons aidé dans leur quotidien les 60 enfants du programme Nila Illam qui vivent à la ferme de Touttipakkam : notre premier projet était l'aménagement de l'école des devoirs et la fabrication de bureaux, le second projet était l'amélioration des lieux de vie et l'achat d'armoires. Les menuisiers et leurs apprentis travaillent à la fabrication de ces nouveaux bureaux, les armoires sont commandées. Tout ceci est en cours et devrait être en place avant mon départ, le 18 décembre prochain, de Pondy.

Il y aura un nouveau défi, je ne le connais pas encore. Il devrait être défini par le Volontariat dans les jours qui viennent ! Mais j'espère que vous continuerez avec nous en 2020 !

Josiane, bénévole du Volontariat Toulouse

Division du Cachemire indien

Depuis des décennies, l'Etat du Jammu-et-Cachemire disposait d'une autonomie particulière qui lui avait été conférée par la Constitution indienne (article 370) et qui lui garantissait une liberté certaine dans la conduite des affaires, le pouvoir central n'intervenant qu'en matière de défense (ses voisins sont le Pakistan et la Chine), pour les Affaires étrangères et les moyens de communication.

Or le 5 août dernier, le gouvernement central abolissait le statut spécial de cet État et le décret présidentiel, ayant force de loi, entrainait en vigueur « immédiatement », prenant de court toute réaction de l'intérieur comme des pays voisins tel le Pakistan qui revendique toujours ce territoire depuis 1948.

Le changement de statut politique s'est accompagné d'une recomposition de cet Etat tripartite : précédemment, en effet, il comprenait le Cachemire à majorité musulmane, le Jammu à majorité hindoue et le Ladakh essentiellement bouddhiste. Désormais, depuis le 1^{er} novembre 2019, il y a deux entités distinctes, d'un côté le Jammu/Cachemire et de l'autre le Ladakh avec ses 2 districts de Leh et Kargil auquel est rattachée la région du Zaskar (du nom du fleuve, affluent de l'Indus). Ces deux entités sont constituées en Territoires de l'Union Indienne (U.T.) telles que le sont déjà la région de Delhi, les îles Andaman et Nicobar ou encore Pondichéry (avec Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanam).

A ce sujet, il est important de noter que l'Union Indienne (l'Inde) est divisée en Etats, régions relativement autonomes et en Territoires qui dépendent à la fois du Pouvoir central et d'un Etat voisin (Pondichéry par rapport au Tamilnadu par exemple).

Le Ladakh, parent pauvre du Cachemire, ancienne formule, demandait depuis longtemps d'être détaché et donc se réjouit de ce nouveau statut qui lui confère une plus grande autonomie. Au contraire le Jammu/Cachemire rétrograde du statut d'Etat à celui de Territoire qui le rend plus dépendant du gouvernement central de l'Inde.

Une conséquence de ces transformations est que ces territoires himalayens vont ouvrir plus facilement aux investisseurs nationaux. On pense bien sûr au tourisme qui se développe déjà au Ladakh/Zaskar (Srinagar au Cachemire est connu depuis de nombreuses années), mais sans infrastructures suffisantes. Les routes existantes étaient jusqu'à présent des axes stratégiques pour l'armée indienne. Certains craignent qu'un afflux de touristes engorge un peu trop les routes et rende encore plus difficile l'accès à l'eau, déjà si précieuse dans ce semi-désert montagneux. Des étudiants Ladakhis ont ainsi manifesté récemment dans les rues de Leh, capitale du Ladakh.

Pour nous aider: Parrainer un enfant, acheter notre artisanat.

Pensez à nous pour vos cadeaux, pour cela adressez-vous à votre Comité le plus proche.

Un temps partagé nous est aussi précieux que votre soutien financier. D'avance nous vous remercions.

FRANCE: Tout courrier doit être adressé à: Association d'aide au Volontariat en Inde.

- 1) Le Vésinet : Président: Christian Tribout Tel. 01 39 76 26 76 e-mail:triboutchristian@yahoo.fr
Adresse: 3, Avenue des Pages, 78110 Le Vésinet
Expo-ventes: 111, Boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet Jeudi 9-12h et 14.30-17h
- 2) Toulouse - Montauban : Président: Jean-Louis Gimenez, Tel.06 12 34 86 48 e-mail: volontariat.toulouse@gmail.com
Adresse: B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6. CCP: 0 159 649 Y 037 Toulouse.
Parrainage: Michèle Cathala, Tél. 06 81 50 44 00.
Expo-ventes: 9 rue Sesquières 31000 Toulouse Tous les samedis de 15h à 18h
Ou sur rendez-vous au 06 25 72 43 85 Métro ligne B, Esquirol
- 3) Lyon : Présidente: Roselyne Aussedat, Tél. 04 78 20 38 02 e-mail: ly.volontariat@gmail.com
Adresse: 9 Rue Longchamp 69100 Villeurbanne.
Ventes: Roselyne Aussedat Tél.04 78 20 38 02, et Martine Alimeni Tél: 04 81 18 99 02
- 4) Paris : Siège social: 41-43 rue de Cronstadt 75015 Paris. Website: www.volontariatinde-paris.org
e-mail:volontariat.inde.paris@gmail.com
- 5) Marseille Présidente: Marie Charlotte Delhumeau, Tél.06 80 14 06 13,
e-mail:volontariatindepaca@gmail.com
Adresse: Maison des Associations, Place Evariste Gras, 13600- LA CIOTAT
Trésorier: Olivier Guedon Tél. 06 80 75 57 71
- 6) Île de La Réunion: Présidente: Coraline Rene e.mail: volontariat.reunion@gmail.com
Adresse: CRSVI 178, rue Jules Bertaut 97430 LE TAMPON
- DON/PARRAINAGES Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel ou ponctuel libre)
Par chèque bancaire ou postal ou virement automatique à votre association locale. Libellé : Aide au Volontariat en Inde.

- BELGIQUE:** Comité "AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE" antennes à Liège, Bruxelles et Louvain-la-Neuve
Présidente: Dominique Marlière, rue Mont-Blanc 55, 1060 BRUXELLES Tél.02/538.20.69
Site Internet:www.avi-shanti.be (toutes activités de l'asbl)
- DONS : Compte BE88 0000 1968 5441 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC: BPOTBEB1)
Jean-Claude Nissen, Av. du Douaire, 22 bte 401, B 1340 OTTIGNIES.
- PARRAINAGES : Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel libre)
Compte BE04 0010 5337 4631 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC : GEBAGEBB)
Abbé J.Magnée, Thier de la Fontaine, 67-4000 LIEGE Tél.04/223 11 82, e-mail:magnee@isl.be
Mr&Mme Bidoul,avenue Lambermont 15 1342 LIMELETTE, e-mail:jean.bidoul@scarlet.be
Patricia Hengchen, Av.Du Kouter 13, 1160 BRUXELLES Tél.02/660 93 56,
e-mail:hengchen.jl@gmail.com
- AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE: Versements aux compte et adresse des parrainages
Mme José Miermans, rue Louis Boumal 3/009 4000 LIÉGE Tél.04/233.94.14
- ATELIER SHANTI:
- à LIEGE, Mme Dora Luthers, Quai Mativa 25B, 4020 LIEGE Tél.04/342.07.13
 - à BRUXELLES, contacter Mme Marlière, adresse ci-dessus
 - à LOUVAIN-la-NEUVE, Place des Ondines 13, Mardi et Jeudi, de 15h à 18h et sur rendez-vous
Mme Hélène Remy Tél.010/450644 et Mme Catherine Baveye Tél. 010/450619

Les versements d'au moins 40 Euros par an (dons, parrainages & aide à la form. prof.) bénéficient de l'exonération fiscale.

LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET
FAITES LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS